"La pierre la plus solide d'un édifice est la plus basse de la fondation".

Numéro 39 – Juin 2010

L'inFO44

Communiqué FO DGFiP 44

Réforme des retraites

Pour F.O.-DGFiP, le plan gouvernemental sur les retraites annoncé le 16 juin est une attaque frontale contre les salariés et constitue une régression sociale sans précédent. Les mesures présentées sont socialement injustes et économiquement inefficaces.

Sous couvert d'une contre-réforme visant à assurer le financement des retraites à l'horizon 2020, le gouvernement met en place un véritable plan d'austérité dont le seul but est de faire payer la crise et la réduction des déficits publics aux seuls salariés.

FORCE OUVRIÈRE appelle au retrait du plan gouvernemental sur les retraites.

FO DGFiP rappelle ses revendications :

- **Préservation du droit à la retraite à 60 ans**
- **Blocage de tout allongement de la durée de cotisation**
- **Sauvegarde du système solidaire de la répartition**
- **Maintien des dispositions actuelles du code des pensions**
- **Revalorisation des pensions**

TOUS EN GREVE LE 24 JUIN 2010

Situation de la DGFIP

S'agissant de la DGFIP, FO condamne la fusion et ses effets découlant de la RGPP :

- services en danger,
- missions menacées,
- agents à bout.

F.O.-DGFiP rejette la politique dogmatique de suppressions d'emplois dans le cadre des plans pluriannuels dont le gouvernement vient d'annoncer la poursuite.

FO DGFiP dénonce :

- l'abandon des agents des postes et des services face aux dysfonctionnements des applications informatiques (Hélios, Chorus, Gespro…), les laissant seuls gérer les difficultés avec les ordonnateurs, les fournisseurs, les contribuables et les usagers,
- la destruction des emplois et des services, la dégradation de la technicité et du savoir-faire, l'adaptation perpétuelle aux multiples changements aboutissant à une perte de repères,
- une pression hiérarchique croissante, la dictature des objectifs et des indicateurs qui exaspèrent les personnels et qui amènent fréquemment stress, mal-être et souffrance au travail pouvant conduire à l'irréparable.

F.O.-DGFiP revendique la création des emplois statutaires nécessaires au fonctionnement des services, à l'exercice normal

des missions et au maintien du maillage territorial du réseau et des services. Dans le cadre de la discussion qui s'ouvre, F.O.-DGFiP exige de nouvelles règles de gestion garantissant une harmonisation par le haut et le respect des droits des agents.

F.O.-DGFiP appelle tous les agents à amplifier le rapport de force afin de faire reculer le Gouvernement.

☎ 02-40-20-76-56. - 💻 fo.044@dgfip.finances.gouv.fr. - http://www.fo-dgfip-sd.fr/044/

Permanences

TG / les lundi, mardi et jeudi matins (02.40.20.76.56)

DSF / le dernier vendredi de chaque mois (02.40.89.66.87)

FO la force syndicale DGFiP